

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Arrêté du 10 juin 2015 complétant l'arrêté du 3 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Picardie**

NOR : AFSZ1530413A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;  
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 1<sup>er</sup> ;  
Vu l'arrêté du 3 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Picardie,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Picardie :

1. Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

a) Au titre du I (2°, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Jacky ROUCOUT, titulaire, M. Alain ARNEFAUX, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail ;

M. Francis DUFOUR, titulaire, M. Lucien NOGENT, suppléant, désignés par la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

2. Au titre du I (2°, c) de l'article D. 1432-15 : M. Antoine NIAY, titulaire, M. Thierry MANTEN, suppléant, désignés par l'Association régionale des caisses de mutualité sociale agricole.

3. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les associations œuvrant dans les domaines de compétences de l'agence régionale de santé :

b) Au titre du I (4°, c) de l'article D. 1432-15 : M. Jacques ESTIENNE, suppléant.

#### Article 2

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 10 juin 2015.

MARISOL TOURAINE